

**5 janvier 2005**

### **Tsunami et guerre, deux faces de la même médaille**

Apparemment, les montants promis pour l'aide d'urgence aux victimes du tsunami seraient pour l'instant à la hauteur... à condition que les débours suivent les promesses une fois partis les caméras de télévision, ce qui fut loin d'être le cas lors du tremblement de terre en Iran d'il y a quelques années. Reste que les gouvernements furent lents à répondre en comparaison de la générosité spontanée des peuples comme quoi plus on est haut moins on est sensible aux malheurs de ceux d'en bas... surtout quand on est en vacances... et il semble que le gouvernement Charest a passablement prolongé ses vacances. La générosité des peuples du monde démontre que se crée peu à peu une conscience mondiale prélude d'un peuple pluraliste mondial.

Cependant la logistique est déficiente ce qui signifie des dizaines de milliers de morts supplémentaires à ce qui est déjà l'équivalent de la bombe atomique d'Hiroshima tant en termes de dévastation immédiate que des séquelles qui risquent d'être aussi meurtrières non seulement si les secours tardent à arriver mais surtout si la reconstruction ne se fait pas rapidement et aux bénéfices des populations touchées. Cette reconstruction coûtera beaucoup plus que les quatre milliards \$US jusqu'ici promis par les gouvernements et la société civile. Elle sera d'autant plus coûteuse que la pauvreté des populations touchées permet aux compagnies d'assurance de s'en tirer à très bon compte en comparaison de ce que leur a coûté les ouragans floridiens pourtant beaucoup moins dévastateurs. Et, à part les remises dérisoires sur les cartes de crédit et autres pécadilles, il ne faudrait pas s'attendre à beaucoup de générosité du capital financier.

On peut douter de la bonne volonté tant des gouvernements locaux que des pays riches à entreprendre une sérieuse reconstruction. Comme par hasard, les deux principales régions touchées, soit la région indonésienne de Aceh et la majeure partie de la côte est du Sri Lanka sont des zones de guerre civile, plus exactement des zones où les peuples acéhen et tamoul livrent de dures luttes de libération nationale partiellement armées dans le premier cas et presque totalement dans le deuxième cas même si un cessez-le-feu fragile a été établi dans la zone tamoule depuis quelques mois.

Déjà sur le terrain, les armées indonésienne et sri lankaise déjà fortement présentes à cause des opérations de répression armée se sont emparées du contrôle des opérations de secours au détriment des gouvernements et organisations locales plus aptes à les organiser et à les coordonner. Même l'armée indienne, pour des raisons de sécurité nationale, crée des obstacles à l'acheminement des secours aux îles Adaman et Nicobar très durement frappées.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, le gouvernements des ÉU, une fois sorti de sa torpeur, a vite compris le capital politique -- particulièrement envers les peuples musulmans via l'aide à l'Indonésie, le pays musulman le plus peuplé du monde -- et économique -- les contrats de reconstruction seront juteux tant au détriment du capital local que des peuples atteints -- que recèle une aide bien ciblée et fortement médiatisée. Le Canada, quant à lui, jouera le sous-fiffre des ÉU au Sri Lanka où les ÉU se sont faits plus discrets en comparaison de leur présence en Indonésie. Si médiatisés et politiquement rentables soient-ils, les efforts étasuniens sont cependant dérisoires non seulement par rapport aux besoins mais surtout par rapport à ce qu'ils pourraient faire s'ils reconvertissaient leur puissance destructrice déployée en Iraq et en Afghanistan vers les zones sinistrées.

Last but not the least, les grandes puissances ne veulent pas annuler la dette extérieure des pays touchés se contentant de parler de moratoire qui pourrait seulement reporter les intérêts en plus d'être conditionnel.

Marc Bonhomme

-----

«On annule bien la dette pour raison stratégique»

Olivier Mouton

Mis en ligne le 05/01/2005

-----

Les pays riches devraient s'entendre sur un moratoire sur la dette des pays ravagés.

Ce geste reporte le problème à plus tard, analyse un partisan de l'annulation.

Outre les montants conséquents d'aide dégagés pour les pays sinistrés aux quatre coins du monde, une autre forme de soutien devrait être décidée tout prochainement: un moratoire sur la dette des pays concernés. L'Allemagne et la France ont été les deux premiers pays à mettre le sujet sur la table. En inaugurant sa présidence du G 8, mardi, Londres s'est prononcé en faveur d'un «moratoire immédiat», alors que les Etats-Unis s'étaient déclarés intéressés par l'idée, sans plus. L'Indonésie a déjà insisté pour que cela se fasse «sans conditions».

«Ce n'est pas suffisant, analyse Eric Toussaint, président du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde. Il faut à tout prix que les autorités publiques de ces pays puissent dégager des marges financières pour faire face à l'urgence, mais aussi pour réaliser des investissements structurels.» Selon lui, une annulation pure et simple serait d'autant moins incongrue que l'on en a déjà décidé pour moins que ça. «Les pays industrialisés ne sont pas prêts à le faire

suite à une telle tragédie, mais ils n'hésitent pas à le décider pour raison stratégique.» Ce fut le cas, dit-il, pour l'Egypte de Moubarak avant la première guerre du Golfe. Pour la Pologne lorsqu'elle a décidé de quitter le pacte de Varsovie. Ou encore pour le Pakistan avant l'intervention en Afghanistan.

«Sept à neuf fois...»

Mais la voie prise semble bel et bien celle d'un moratoire, même si certaines sources diplomatiques persistent à évoquer l'éventualité d'une annulation partielle. «Dans le cas d'un moratoire, il convient aussi de savoir si l'on gèle les intérêts ou non, s'inquiète Eric Toussaint. Cela doit être dit explicitement!» Faut de quoi, la charge risque d'être plus lourde encore. Or, insiste-t-il, les différents pays concernés ont déjà remboursé «de sept à neuf fois le montant qu'ils devaient au début de la crise de la dette des années 1980». «Pour pouvoir rembourser d'anciennes dettes, ces pays prélèvent des budgets considérables, ajoute-t-il. C'est un cercle vicieux dont il est impossible de se sortir.» La Banque mondiale et le Fonds monétaire international, figurant parmi les créanciers importants, en profitent, en outre, pour imposer des politiques d'austérité coercitives.

Parmi les zones ravagées par les tsunamis, l'Indonésie a le plus souffert. Ce pays est -aussi- celui qui avait été le plus affecté par la crise économique ayant affecté l'Asie du Sud-Est en 1997. Sa dette publique extérieure s'élève à 80 milliards de dollars, dont 52 milliards dûs à des créanciers publics et 20 milliards aux organisations internationales. Si l'on ajoute les créances privées, on atteint le chiffre, cité par le FMI, de 130 milliards. L'Inde, pour sa part, est également fort endettée: 85 milliards de dollars dont 50 milliards à des créanciers publics et 31 aux organisations internationales.

Quant au Sri Lanka, sa dette publique extérieure ne s'élève «que» à 8 milliards de dollars. «Mais c'est le pays qui est le plus sous la coupe du FMI et de la Banque mondiale», explique le président belge du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde. Deux des productions nationales -le riz et le thé- sont menacées par les contraintes imposant une ouverture des marchés. Comme ce fut le cas ailleurs, le pays est fragilisé par les tristement célèbres politiques «d'ajustement structurel».

Club de Paris? «Prétexte»

Concrètement, la perspective d'un moratoire sur la dette figurera au menu du sommet élargi de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) à Jakarta, puis de la conférence des pays donateurs avant une réunion du Club de Paris, qui réunit les principaux Etats créanciers dans le monde, le 12 janvier. «C'est un groupe informel dont l'avis n'est absolument pas nécessaire pour décider d'un moratoire sur la dette voire d'une annulation, explique Eric Toussaint. Les Etats qui veulent faire un geste peuvent le décider par eux-

mêmes. En outre, la dette irakienne va se retrouver, par volonté américaine, au menu d'un marchandage cynique.»

Quant au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, tous deux ont annoncé une «assistance d'urgence» et une augmentation «très substantielle» de la contribution initiale. «Cela reste de l'aide soumise à des contraintes politiques, conclut Eric Toussaint. Quel que soit le contexte dramatique, ces institutions veulent garder la mainmise.»

© La Libre Belgique 2005

-----

Article paru dans Le Soir du 30 décembre 2004

« La charité n'est pas suffisante »

ENTRETIEN

PHILIPPE SERVATY

Le CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde) exige, par la voix de son président, le Belge Eric Toussaint, l'annulation totale de la dette extérieure des pays dévastés (Sri Lanka, Inde, Indonésie, Thaïlande, Malaisie et autres), qui représente 330 milliards de dollars.

Est-ce vraiment la réponse à apporter maintenant ?

L'aide d'urgence est évidemment très importante. Il faut libérer le maximum de moyens financiers pour soutenir les populations. Mais une réponse structurelle à long terme est tout aussi primordiale pour éviter qu'un éventuel futur séisme ne provoque à nouveau un tel bilan.

Vous avancez une solution globale et étatique alors que des réponses plus ciblées dans certaines régions comme l'octroi de microcrédits, pourraient s'avérer plus indiquées...

La question des moyens de l'Etat est essentielle. En Floride, un cyclone provoque dix fois moins de morts, à force égale qu'en Jamaïque ou en Haïti. Pourquoi ? Parce que les infrastructures ont été soutenues par l'Etat. Les finances publiques des pays dévastés doivent donc être soulagées du poids du remboursement de la dette extérieure. Ces pays remboursent plus que ce qu'ils ne reçoivent des nouveaux prêts. En Inde, le transfert se chiffre à 50 milliards de dollars de 1997 à 2004.

Votre mesure ne revient-elle pas à donner un chèque en blanc à des gouvernements pas tous démocratiques ?

Nous en sommes bien conscients. Et nous réclamons un contrôle citoyen international des moyens financiers libérés par cette annulation de dette.